

La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations. L'étude par sondage des manifestants : fondements théoriques et solutions techniques

Nonna Mayer;Pierre Fabre;Olivier Fillieule

Revue française de science politique, Année 1997, Volume 47, Numéro 1

p. 3 - 28

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

LA FIN D'UNE ÉTRANGE LACUNE DE LA SOCIOLOGIE DES MOBILISATIONS

*L'étude par sondage des manifestants
Fondements théoriques et solutions techniques*

PIERRE FAVRE, OLIVIER FILLIEULE, NONNA MAYER

Les affirmations les plus banales n'en sont pas pour autant fausses. On a coutume de dire que les questions scientifiques à résoudre se font plus nombreuses à mesure que la connaissance progresse. Résoudre une énigme ne met pas un terme à l'effort de recherche, mais soulève immédiatement de nouvelles interrogations qui obligent à se doter d'autres instruments d'investigation. L'étude des manifestations de rue, et par-delà, celle des processus de mobilisation, répondent à ce schéma traditionnel. Après avoir été longtemps ignorés de la science politique, au moins en France, ces phénomènes sociaux ont fait l'objet d'une somme de travaux qui autorise une revue à en faire aujourd'hui un des «objets canoniques» de la discipline¹, qualification qui aurait surpris il y a encore quelques années. Or le bilan des connaissances acquises révèle des contradictions et des incertitudes telles qu'elles exigent de nouveaux approfondissements et imposent de faire œuvre d'imagination méthodologique.

L'étude des actions qu'il faut renoncer à appeler «non conventionnelles», malgré la tradition établie à la suite des travaux de S.H. Barnes et M. Kaase, achoppe aujourd'hui sur une série de contradictions au moins apparentes. Contradiction d'abord quant aux *résultats* de recherches portant cependant sur des questions similaires: le recours à la manifestation serait, pour les uns (on donnera plus loin les références), le fait des couches de la population les plus dotées en ressources politiques et, pour les autres, celui des classes les plus démunies. Pour les uns, les mobilisations se feraient de plus en plus hors des organisations traditionnelles et pour la défense de valeurs qu'il est convenu de qualifier de «post-matérialistes», et pour les autres, le poids des syndicats resterait largement dominant au service de revendications corporatistes ou catégorielles. Ou encore, l'usage de la violence serait selon les uns presque unanimement condamné alors que les autres estiment qu'il est tenu pour un moyen légitime. Ainsi donc, les propositions que l'on peut extraire d'études ayant le même objet se contrarient presque systématiquement.

Dès que l'on approfondit la question, on s'aperçoit que la masse des connaissances accumulées à propos de l'action collective comporte en son centre une béance inattendue: l'acteur de la mobilisation, l'individu dans l'action collective, le manifestant, selon le nom qu'on lui donne, reste fort peu connu. On sait maintenant beaucoup de choses des organisations qui

1. Cf. le numéro de la revue *Sociétés contemporaines* consacré à «La science politique: des objets canoniques revisités», 20, décembre 1994.

appellent à manifester, des modalités du maintien de l'ordre, du déroulement des actions de rue, des perceptions et des représentations des citoyens en ce domaine, des rapports entre les médias et les mouvements sociaux, des conditions structurelles de réussite des mouvements (la désormais célèbre « structure des opportunités politiques »¹). Mais on connaît fort peu le manifestant, les raisons de son engagement, les modalités de sa participation, son rapport à l'action entreprise... Ici comme dans d'autres domaines, la connaissance des formes du *passage à l'acte* demeure mystérieuse : on ne sait pas selon quelles modalités une *disposition* à (disposition à manifester, disposition à la violence, disposition à l'engagement) se traduit ou non par une *action* effective.

Cet ensemble d'incertitudes, dont on détaillera les éléments dans la première partie de cet article, a conduit à imaginer un nouveau protocole d'enquête : le sondage dans les manifestations. Au cours du premier semestre 1994, nous avons réalisé, avec la collaboration de l'institut Louis-Harris-France², trois sondages dans trois manifestations parisiennes³. Comme toute innovation, la nôtre n'est que relative et nous signalerons quelques exemples antérieurs ou concomitants (mais en vérité fort différents de notre enquête). Il demeure qu'il y a innovation et qu'elle est tardive. Si elle l'est (on fait des sondages en science politique depuis soixante ans, pourquoi aujourd'hui seulement au cours des actions collectives ?), ce n'est sans doute pas en raison des problèmes techniques que cela pose, même s'ils sont réels, ni parce que l'étude des mouvements sociaux est récente — aux États-Unis où elle a ses lettres de noblesse, il n'y a que peu d'exemples de tels sondages et encore ressortissent-ils, à une seule exception près, d'autres champs disciplinaires que le nôtre. La raison centrale de ce singulier retard est épistémologique : l'usage du sondage lors d'une manifestation paraît de prime abord paradoxal, la méthode d'enquête apparaissant comme non compatible avec l'objet sur lequel elle porte. La technique du sondage d'opinion est par construction individualisante : on isole l'individu pour s'adresser à lui et à lui seul et on lui demande d'exprimer une « opinion » sur des questions sur

1. Pour un examen détaillé de cette notion formulée notamment par H. Kitschelt, « Political Opportunity Structures and Political Protest: Antinuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1986, p. 57-85 et S. Tarrow, *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press, 1989, et reprise, entre beaucoup d'autres, par H. Kriesi, « The Political Opportunity Structure of New Social Movements: Its Impact on Their Mobilization », Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin, 1991 (Occasional paper 91-103, Abteilung: Öffentlichkeit und Soziale Bewegung), cf. O. Fillieule, *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993 (Dossiers Sciences humaines et sociales), p. 48-60. Cf. aussi S. Tarrow, *Power in Movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994 (Cambridge Studies in Comparative Politics).

2. L'institut Louis-Harris-France a, tout au long de cette recherche qui conservait un fort aspect expérimental, mis au service de l'enquête des moyens importants et fait preuve d'une disponibilité remarquable : que ses dirigeants et ses enquêteurs trouvent ici l'expression renouvelée de nos remerciements. Qu'il nous soit aussi permis de remercier les manifestants qui ont accueilli de si bonne grâce les enquêteurs...

3. La manifestation anti raciste du 5 février 1994, celle organisée par la CGT sur le thème de l'emploi le 12 mars 1994 et le cortège parisien qui concluait la marche des chômeurs à l'appel du comité « Agir ensemble contre le chômage et les exclusions » le 28 mai 1994.

lesquelles il n'a pas eu nécessairement à s'engager auparavant. Enfin, l'expression de cette opinion n'a pour l'interviewé aucune conséquence personnelle. Or l'individu dans une manifestation est dans une situation toute différente : il n'est pas isolé puisque, précisément, la mobilisation institue un collectif, son opinion n'est pas à recueillir puisque l'objet même de l'action consiste à exprimer une opinion, et cela dans des conditions de visibilité — on est « dans la rue » — faisant que le manifestant en assume nécessairement les conséquences. En apparence, le sondage d'opinion et la manifestation appartiennent à deux mondes que sépare un fossé infranchissable : l'irruption de l'interview individuelle dans le domaine de l'expression collective paraissait donc devoir se heurter au fameux *no bridge* des économistes ne trouvant pas de « pont » entre l'individuel et le collectif, l'approche microsociologique et l'approche macrosociologique. Nous montrerons que l'obstacle peut et doit être surmonté.

Cet article se propose ainsi d'exposer un cheminement et de lever un paradoxe. Dans sa première partie, il montrera comment les deux approches du *potentiel* protestataire et de *l'événement* protestataire conduisent à des résultats incompatibles qui imposent de rechercher une issue. Dans sa seconde partie, il avancera la solution du sondage *au cours même* des manifestations comme un des moyens de résoudre les contradictions rencontrées et exposera la technique mise en œuvre.

POTENTIEL PROTESTATAIRE ET ÉVÉNEMENT PROTESTATAIRE : DEUX APPROCHES INCONCILIABLES ?

Les travaux aujourd'hui les plus nombreux sur le phénomène manifestant, même s'ils sont issus lointainement du même paradigme de la « mobilisation des ressources », relèvent de conceptions et de méthodes fort différentes, voire opposées. Les premiers, dans la lignée des études de S.H. Barnes et M. Kaase sur le potentiel protestataire, explorent à l'aide de sondages d'opinion la propension des individus à manifester. Les seconds privilégient les comportements effectifs en étudiant les événements protestataires eux-mêmes par le moyen des archives et de la presse, et, en France, par le recours aux sources policières. Ces deux approches, toutes les deux explorées par la science politique anglo-saxonne depuis une trentaine d'années et toutes les deux reprises en France depuis moins de dix ans, apportent leur lot de résultats certainement valides les uns et les autres mais en l'état inconciliables.

L'ÉTUDE PAR SONDAGE DE LA PROPENSION DES INDIVIDUS A MANIFESTER

Pour analyser la contestation qui se développe sur les campus américains et européens, S.H. Barnes et M. Kaase lancent en 1971 un programme comparatif de recherche par sondage sur l'action politique dite « conventionnelle » (lecture des journaux, discussions politiques, assistance à des meetings,

etc.) et «non conventionnelles» (grève, manifestation, occupation de locaux, etc.)¹. S.H. Barnes et M. Kaase estiment alors ne pas pouvoir interroger les acteurs en situation et décident de travailler sur la propension des individus à utiliser les formes non conventionnelle d'action politique, à l'aide de trois indicateurs qui se révéleront étroitement corrélés. Ceux-ci portent sur le degré d'approbation des modes d'action contestataire, sur le jugement porté quant à leur efficacité et sur l'usage personnel qu'en font ou seraient prêts à en faire les interviewés. L'enquête montre qu'une très large majorité de citoyens des cinq pays étudiés disent avoir recours à ces modes d'action «non conventionnels» et les trouvent légitimes, exception faite de la violence. Les auteurs construisent à partir des réponses une échelle d'attitude permettant de mesurer l'intensité du «potentiel protestataire» dans les cinq pays où les sondages ont été réalisés, échelle qui varie de 0 (refus de tout mode d'action protestataire) ou 1 (acceptation et pratique de la pétition) à 7 (acceptation et pratique revendiquée des grèves sauvages).

L'enquête montre que formes non conventionnelles et conventionnelles de participation politique ne sont pas opposées mais complémentaires, que la contestation dans la rue prolonge le bulletin de vote. L'échelle de potentiel protestataire est positivement corrélée avec l'échelle de participation politique conventionnelle. L'enquête permet également de tracer le profil socio-culturel des contestataires potentiels. Dans les cinq pays, l'âge est la variable dont la corrélation est la plus élevée avec l'échelle de potentiel protestataire. Ce sont les nouvelles générations de l'après-guerre, les plus acquises aux valeurs qu'Inglehart appelle «post-matérialistes» et les plus marquées à gauche qui se montrent les plus contestataires. Leur contestation a un caractère rationnel et stratégique. Ceux qui y sont le plus favorables ne sont ni les plus défavorisés, ni les plus pessimistes ou les plus marqués par la frustration, mais ceux qui contrôlent le plus de ressources politiques (intérêt pour la politique, haut niveau de conceptualisation idéologique, appartenance à des réseaux), socio-économiques (revenus élevés) et culturelles (niveau d'études élevé).

On observera particulièrement que de tous les modes d'action évalués par les personnes interviewées, la manifestation est, juste après la pétition, le plus légitime et le plus pratiqué, si l'on s'en tient aux réponses faites au questionnaire. Une très large majorité des citoyens des cinq pays étudiés approuve le fait de manifester, le juge efficace et dit avoir personnellement manifesté au cours des dix dernières années ou être prêt à le faire. On pouvait alors légitimement faire l'hypothèse que le profil des manifestants effectifs correspondait à celui des interviewés potentiellement protestataires².

La France n'est malheureusement pas, on le sait, un des cinq pays (Hollande, Grande-Bretagne, États-Unis, ex-RFA, Autriche) où fut conduite l'enquête de S.H. Barnes et M. Kaase. Mais des sondages ont été faits ulté-

1. S.H. Barnes, M. Kaase, *Political Action: Mass Participation in Five Democracies*, Beverly Hills, Sage, 1979.

2. On ne peut reproduire dans cet article les tableaux, classiques, de *Political Action* qui appelleraient d'ailleurs des commentaires étendus qui n'ont pas leur place ici. Ils figurent dans le livre p. 543 à 554. A titre d'exemple cependant, ou de rappel, on donne ci-après les chiffres du potentiel manifestant tels que l'enquête de S.H. Barnes et M. Kaase les produit (cf. tableau 1, page suivante).

rieurement en France à partir du même type de questionnaire et ils aboutissent aux mêmes conclusions. C'est le cas en particulier de l'enquête menée par le Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) de la Fondation nationale des sciences politiques en 1988 dans le cadre d'une recherche plus générale sur le rapport des Français à la politique. Une des questions était formulée ainsi : « Voici un certain nombre de moyens que les gens utilisent parfois pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications. Pouvez-vous me dire, pour chacun d'entre eux, si vous l'approuveriez ou pas, au moins dans certaines circonstances ? Refuser de payer les impôts / Participer à des manifestations dans la rue / Peindre des slogans sur les murs / Occuper un bâtiment administratif / Provoquer des dégâts matériels / Faire grève »¹. Avec les cinq derniers items, on peut construire une échelle d'attitude proche de l'échelle américaine de potentiel protestataire. Les réponses montrent que ces cinq modes d'action se hiérarchisent selon leur degré croissant de légitimité et l'intensité décroissante de la violence qui y est associée, depuis l'acte de faire grève, accepté par les deux tiers des interviewés (66 %) jusqu'au fait de provoquer des dégâts matériels, unanimement réprouvés (1 % seulement de l'échantillon en approuve l'usage) en passant par la participation à la manifestation de rue, envisagée positivement par 50 % des personnes interrogées². Comme dans les autres démocraties occidentales, les activités protestataires apparaissent donc légitimes à une large fraction de la population française, puisque environ une personne interrogée sur deux accorde son soutien à au moins deux des modes d'action proposés dans la question.

Si l'on s'arrête un instant à la seule manifestation de rue, le profil du *manifestant potentiel* que l'enquête permet de tracer (cf. tableau 2) correspond tout à fait à celui du protestataire potentiel qui se dégageait de l'enquête *Political Action*. On y retrouve, avec parfois des corrélations surprenantes d'intensité, la relation entre propension à manifester et jeunesse, appartenance aux catégories les plus aisées et les plus instruites, compétence politique, insertion dans des réseaux associatifs et militants, attachement plus marqué aux valeurs de gauche et post-matérialistes. Au-delà, réapparaît la corrélation qu'avaient mise en évidence (dans les données de sondage, soulignons-le une fois de plus) S.H. Barnes et M. Kaase entre le potentiel protestataire de la population interrogée et sa propension à l'activité politique traditionnelle.

Tableau 1. Le potentiel manifestant d'après l'enquête de Barnes et Kaase

		Manifesterait	Manifesterait éventuellement	Ne manifesterait en aucun cas	
Hollande	7	39	22	29	1 201
Grande-Bretagne	6	25	24	42	1 493
États-Unis	11	28	29	28	1 719
ex-RFA	9	33	24	33	2 307
Autriche	6	21	17	43	1 584

1. N. Mayer, P. Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992 (coll. «Cursus»).

2. On trouvera présentée et analysée l'échelle française d'attitude protestataire dans le livre de N. Mayer et P. Perrineau, *op. cit.*, p. 132-140.

Tableau 2. Profil socioculturel des manifestants potentiels ¹

<i>Sexe</i>		<i>Echelle gauche/droite</i>	
Hommes	52 %	1	74 %
Femmes	47 %	2	71 %
		3	61 %
<i>Age</i>		4	43 %
< 40 ans	64 %	5	35 %
40 ans et +	36 %	6	36 %
		7	36 %
<i>Diplôme</i>		<i>Proximité partisane</i>	
CAP, CEP	41 %	PC	73 %
BEPC, Bac et +	64 %	Exg	68 %
<i>Revenu mensuel</i>		Ecolos	61 %
SR	40 %	PS	56 %
< 7 500 F	44 %	MRG	40 %
7 500 F et +	56 %	UDF	36 %
		RPR	36 %
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>		FN	36 %
Agriculteur	44 %		
PCA	31 %	<i>Echelle intérêt politique</i>	
Cadre sup, prof. libérale	59 %	Note basse	40 %
Prof. intermédiaire	59 %	Note élevée	55 %
Employé	48 %		
OQ	47 %	<i>Potentiel associatif</i>	
OS	44 %	0 association	29 %
		1	36 %
<i>Vote présidentiel (1988 1^{er} tour)</i>		2	46 %
Boussel	86 %	3	43 %
Juquin	85 %	4	60 %
Lajoinie	71 %		
Waechter	68 %	<i>Notes sur l'échelle de libéralisme culturel</i>	
Laguiller	56 %	0	22 %
Mitterrand	57 %	1	29 %
Barre	40 %	2	38 %
Chirac	37 %	3	48 %
Le Pen	35 %	4	68 %
		5	84 %
<i>Echelle de participation conventionnelle</i>		6	91 %
Note basse	46 %		
Note élevée	53 %		

Source : Enquête CEVIPOF/SOFRES 1988.

1. Les pourcentages se lisent ligne par ligne : sur 100 hommes de l'échantillon, 52 approuvent la participation aux manifestations de rue, etc.

L'enquête du CEVIPOF ne comportait aucune question sur la participation effective des personnes interrogées à des manifestations, et en aurait-elle comporté d'ailleurs que la réponse n'aurait pu se lire directement en termes d'actions réelles, dans le contexte d'un long questionnaire sur le rapport au politique. En revanche, la question de la participation effective était incluse dans une enquête sur la manifestation comme forme d'action politique, menée à l'Institut d'études politiques de Grenoble en 1987 sous la direction de Pierre Bréchon, Jacques Derville, Sébastien Roché et Pierre Kukawka¹ auprès d'un échantillon représentatif de la population de la ville de Grenoble. Comme le soulignent les auteurs, le choix de Grenoble-ville, milieu urbain, de gauche, avec une forte population de jeunes et d'étudiants, confronté quelques mois auparavant à des mouvements sociaux de grande ampleur, ne pouvait que biaiser les résultats dans le sens d'une surreprésentation du potentiel manifestant. Quatre personnes interrogées sur cinq répondent «oui» à la question «Y a-t-il une cause pour laquelle vous seriez prêt à vous mobiliser y compris le cas échéant en manifestant dans la rue?». La même proportion juge ce moyen de pression «légitime», 70 % le jugent «efficace» et 57 % disent qu'il leur est arrivé de participer à des manifestations de rue au cours de leur vie². La structure des réponses est homothétique s'agissant des manifestants potentiels et des manifestants effectifs: l'enquête par sondage donnerait ainsi légitimement à conclure qu'il y a une propension à manifester qui peut être connue par l'entretien et le questionnaire et dont peuvent se déduire les caractéristiques des manifestants effectifs qui «descendent dans la rue» à l'occasion de tel ou tel événement conjoncturel. On retrouve là le point central qui est en question dans la première partie de cet article.

Conformément à ce qu'apprennent les études de *Political Action*, l'enquête grenobloise donne aussi à penser que les catégories sociales qui manifestent plus que les autres sont socialement et culturellement les mieux pourvues: les professions intermédiaires et les cadres. La participation aux manifestations à Grenoble est fortement associée à une orientation politique de gauche et à l'absence de pratique religieuse, et elle est d'autant plus fréquente que la personne interrogée participe à la vie associative.

L'enquête grenobloise ouvre également d'autres perspectives en permettant d'aller au-delà de la seule caractérisation de l'individu manifestant et en faisant apparaître la diversité des profils revendicatifs selon les classes et les catégories sociales. Ainsi, les cadres et professions intermédiaires ne se mobilisent pas (cela ne constituera certes pas une surprise) pour les mêmes causes que les ouvriers. Les premiers se soucient davantage des enjeux

1. S. Roché, *La manifestation et son public*, Document de la BDSP, «Analyses et commentaires 5», Grenoble, Éditions du CIDSP, 1989.

2. La dernière enquête post-présidentielle effectuée par le CEVIPOF montre que la proportion de ceux qui approuvent la manifestation comme mode d'action a augmenté, passant de 50 % de l'échantillon en 1988 à 62 % en 1995. Elle comporte en outre une question sur la participation effective («Vous-même, au cours des deux dernières années, avez-vous participé à une manifestation dans la rue? Plusieurs fois, une fois, jamais?») qui montre qu'une personne interrogée sur cinq dit avoir manifesté au moins une fois au cours des deux dernières années, dont la moitié plusieurs fois, et que leur profil socioculturel, comme dans l'enquête grenobloise, correspond globalement à celui des manifestants potentiels.

« post-matérialistes », sont nettement plus enclins à manifester pour dénoncer le racisme, défendre l'environnement ou l'école, tandis que les ouvriers sont davantage portés à descendre dans la rue pour défendre l'emploi et leur pouvoir d'achat. Ainsi encore, les jeunes sont plus que leurs aînés prêts à se mobiliser contre le racisme, les plus âgés étant plus concernés par l'insécurité. De même, la cause qui mobilise le plus les petits commerçants et artisans et plus généralement les interviewés de droite est l'insécurité dans les villes, tandis que la lutte contre le racisme ou la défense du droit de grève mobilisent les interviewés de gauche dans une proportion toujours supérieure. D'autres études permettent également de préciser les contours du potentiel manifestant. Une enquête réalisée par le CEVIPOF pour la DATAR auprès d'un échantillon national représentatif de personnes vivant dans un foyer d'agriculteurs¹ confirme ainsi que le potentiel manifestant est supérieur à la moyenne chez les agriculteurs et présente de nombreuses spécificités² qui doivent être interprétées en regard des fluctuations à long terme du rapport paysan à la mobilisation³.

Les résultats de ces différentes enquêtes sont certes suggestifs puisqu'ils renseignent sur des attitudes, des représentations, des reconstructions. Centrés sur le potentiel contestataire, ils permettent de dire quelles sont les catégories de population qui trouvent davantage que d'autres légitime de descendre dans la rue pour défendre des revendications. Mais ces enquêtes d'opinion ne renseignent pas, même indirectement et même lorsque la question est posée, sur les comportements *effectifs* des personnes interrogées, pour lesquels d'autres stratégies de recherche doivent être employées.

L'ÉTUDE DE LA PARTICIPATION EFFECTIVE AUX MANIFESTATIONS A TRAVERS LA SOCIOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

L'action protestataire doit en fait être analysée comme un produit de processus sociaux entrecroisés qui se lisent à au moins deux niveaux : celui des organisations qui incitent à l'action et qui sont prises dans des configurations changeantes de systèmes d'alliance ; celui de la manifestation, qui est une *forme d'action* et non un ensemble de *dispositions* à. Ces deux propositions signifient que l'action protestataire est un phénomène transitoire à la fois en intensité et du point de vue de la durée, un phénomène donc qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles

1. I. Boussard, D. Boy, B. Hervieu, N. Mayer, *Attitudes politiques des agriculteurs*, Paris, CEVIPOF, Contrat du ministère de l'Agriculture, 1993.

2. Près de 60 % des agriculteurs (contre 50 % dans l'ensemble de l'électorat) jugent par exemple légitime de défendre leurs revendications par la manifestation, 41 % sont prêts à occuper un bâtiment administratif (contre 28 %) et 3 % à provoquer des dégâts matériels (contre, on s'en souvient, 1 % dans la population). Mais l'ardeur manifestante plus marquée chez les hommes que chez les femmes, chez les jeunes que chez les plus âgés, est aussi beaucoup plus vive chez les fermiers que chez les propriétaires, elle est d'autant plus forte que la taille de l'exploitation est importante, elle est plus fréquente chez les éleveurs et les viticulteurs, et elle est indépendante de la préférence déclarée pour la gauche ou pour la droite.

3. Cf. N. Duclos, « La fin des violences paysannes. Les transformations à l'œuvre dans les mobilisations d'agriculteurs sous la Cinquième République », thèse de science politique, sous la direction de Philippe Braud, Université Paris I, 1996.

soient d'ordre social ou individuel. Une telle analyse a conduit dans un premier temps à écarter la méthode du sondage d'opinion au bénéfice d'autres approches.

Tirant les conséquences de la nature propre à l'engagement protestataire, plusieurs auteurs ont fait le choix d'étudier non la propension à manifester mais les manifestations elles-mêmes, comprises comme autant d'événements singuliers mobilisant des populations différentes selon le contexte social, économique, politique du moment, et ce selon une perspective diachronique. Il s'agit là, en négligeant, voire en récusant, les indicateurs psychosociologiques, de prendre en compte le développement de l'ensemble des mobilisations sur une période donnée, afin de mesurer l'étendue des comportements protestataires et d'identifier les groupes qui les portent.

Depuis maintenant plus de trente ans, de nombreuses études systématiques ont exploré cette voie. On peut en distinguer grossièrement deux types¹. Le premier regroupe les études portant sur une longue période, menées à partir des sources classiques de la recherche historique : documents d'archives et presse. William Gamson² et Charles Tilly³ en sont les principaux représentants, auxquels il faut adjoindre les recherches récentes de Danielle Tartakowsky dans sa thèse d'histoire sur les manifestations françaises de 1918 à 1968 où sont analysés plus de 15 000 événements manifestants, selon une définition large et à partir de sources multiples⁴. La seconde catégorie de travaux regroupe des études qui se sont fixées pour objectif de réunir des séries continues de données les plus fiables possibles sur une période plus courte afin de déterminer les évolutions temporelles de l'action protestataire en un lieu donné, de mettre au jour des cycles de mobilisation, ou de retracer l'évolution différenciée de tel ou tel mouvement contestataire. On citera ici à la suite les travaux de H. Kriesi sur la Confédération helvétique entre 1945 et 1978⁵, les travaux qu'il a dirigés sur la comparaison entre l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Suisse entre 1975 et 1988⁶, le livre de S. Tarrow sur l'Italie des années 1965-1974⁷ et les recherches en cours de D. Rucht sur

1. Parce que les résultats établis sont inutilisables, pour des raisons de méthode qu'il n'est pas possible de développer dans le cadre de cet article, nous excluons ici les analyses longitudinales menées dans le cadre du *World Handbook of Political Conflict* qui portent sur trente-six pays de 1948 à 1977 et sont publiées dans Russett et al., *World Handbook of Political and Social Indicators*, 1^{ère} éd., 1964, C.L. Taylor, Hudson, *World Handbook of Political and Social Indicators*, 2^e éd., 1972, C.L. Taylor, D.A. Jodice, *World Handbook of Political and Social Indicators*, 3^e éd., 1983, tous trois publiés à New Haven, Yale University Press.

2. W. Gamson, *The Strategy of Social Protest*, Homewood, The Dorsey Press, 1975.

3. Ch. Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 et «Action collective et mobilisation individuelle», dans P. Birnbaum, J. Leca, *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986, p. 213-243.

4. D. Tartakowsky, «Les manifestations de rue en France, 1918-1968», thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 1994.

5. H. Kriesi et al., *Politische Aktivierung in der Schweiz, 1945-1978*, Diessenhofen, Verlag Ruegger, 1981.

6. H. Kriesi, R. Koopmans, J.W. Duyvendak, M. Giugni, *The Politics of New Social Movements in Western Europe*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1995 et J.W. Duyvendak, *Le poids du politique, Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.

7. S. Tarrow, *Democracy and Disorder*, op. cit.

la République fédérale d'Allemagne dans les années 1949-1989¹. Malgré tout leur intérêt, ces travaux demeurent cependant muets quant à l'identification des participants aux événements qu'ils recensent. Cela tient d'abord, au-delà des spécificités propres à chacune des recherches évoquées², à la nature des sources utilisées. En effet, hormis pour W. Gamson, Ch. Tilly et D. Tartakowsky, les analyses longitudinales recensées ici reposent exclusivement sur des dépouillements de presse, lesquels, entre autres défauts, interdisent toute qualification précise des participants aux manifestations, pour ne retenir que les groupes organisateurs. Or l'ouverture des sources administratives françaises³ à quelques chercheurs a récemment permis de dépasser cet obstacle méthodologique en permettant pour la première fois d'étudier le développement des mobilisations françaises entre 1979 et 1989 avec le double objectif de mesurer l'étendue des comportements protestataires et d'identifier les groupes qui les portent⁴.

Le dépouillement par deux d'entre nous des dossiers de manifestations de Marseille et de Nantes dans les années 1979-1989 et des archives de la préfecture de police de Paris pour l'année 1991 nous permettent de mieux connaître les caractéristiques des individus qui s'engagent dans l'action manifestante. Il est vrai que les données portées à la main courante⁵ ne rendent pas compte de l'hétérogénéité des manifestants (en termes de statut professionnel, d'âge, etc.) et ne permettent pas une ventilation aussi complexe que celle que rend possible l'enquête d'opinion. Il demeure cependant que les renseignements offerts par ces documents sont beaucoup plus riches et surtout plus systématiques, plus contrôlés, que ceux que l'on peut tirer d'un dépouillement de presse⁶. Ainsi, si l'on croise les données

1. On trouvera une présentation du projet de Rucht dans D. Rucht, Th. Ohlemacher, «Protest Event Data: Collection, Uses and Perspectives», dans R. Eyerman, M. Diani (eds), *Studying Collective Action*, Beverly Hills, Sage, 1992, p. 76-106. Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés en juin 1995 à Berlin à l'occasion d'une rencontre sur l'analyse longitudinale des événements protestataires.

2. Par exemple, W. Gamson s'interroge sur le degré de perméabilité de l'arène politique américaine et sur les conditions de succès des mouvements de protestation alors que Ch. Tilly s'intéresse prioritairement à l'évolution des répertoires de l'action collective.

3. Il s'agit des archives des CRS, des mains courantes des commissariats centraux de province et des mains courantes et dossiers de manifestations de la préfecture de police de Paris.

4. P. Favre, O. Fillieule, *Manifestations pacifiques et manifestations violentes dans la France contemporaine (1982-1990)*, Rapport, Paris, Institut des hautes études de la sécurité intérieure, 1992 et O. Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

5. La main courante est un document administratif de forme et de contenu très variables d'un lieu à un autre (cela va du registre ou du simple cahier rempli à la main au fascicule dactylographié et journalier comme à la préfecture de police de Paris) où sont portés à mesure tous les événements qui appellent une intervention policière. Les mains courantes n'existent pas partout et leur conservation demeure, hélas, très incertaine.

6. Il est impossible ici d'explicitier plus avant les avantages mais aussi les limites de ces sources administratives. On se reportera pour une analyse détaillée à P. Favre, O. Fillieule, *Manifestations pacifiques et manifestations violentes...*, *op. cit.* et O. Fillieule, *Stratégies de la rue*, *op. cit.* Pour une comparaison des données issues des dépouillements de presse et des données policières, cf. O. Fillieule, «Longitudinal Studies in the Analysis of Social Movements. Issues in the Methodology of Data Collection from Newspapers», dans D. Rucht, F. Neidhart (eds), *Protest Event Analysis: Methodology, Applications, Problems*, Minneapolis, University of Minnesota Press, à paraître.

sur les organisations appelant à manifester, celles sur les manifestants et celles sur les revendications, on peut espérer une approximation relative des groupes sociaux ayant le plus souvent recours à tel ou tel mode d'action et confronter cette analyse des comportements effectifs aux conclusions sur les potentiels protestataires dont la première section de cet article rendait compte.

Les mentions portées à la main courante sur les participants, les organisateurs et les revendications ne sont pas le fruit de classifications propres aux services de police, mais correspondent toujours aux auto-définitions des groupes présents dans la rue¹. Ce point nous renvoie aux limites inhérentes à tout effort classificatoire et typologique dans la mesure où les individus, comme les personnes collectives, jouent sur une multiplicité de positions institutionnelles et/ou sociales et s'en servent dans leurs stratégies de présentation d'eux-mêmes, notamment par des « mises en scène » spécifiques, par la construction de « façades ». Cette analyse se vérifie d'autant plus dans le cas de la manifestation dont on sait qu'elle est *l'expression en acte* d'une opinion politique. Les individus et les personnes collectives s'y donnent à voir comme représentants de groupes de référence plus larges, procédé synecdotique bien connu sur lequel il n'est pas nécessaire d'insister ici. Il suffit de garder à l'esprit que l'analyse des mains courantes permet de saisir les identités mises en avant par les acteurs eux-mêmes, identités revendiquées et qui font sens à leurs yeux.

Ces précautions méthodologiques rappelées, l'analyse permet d'établir les faits suivants : d'abord, dans la quasi-totalité des cas, les identités mises en avant par les manifestants sont des identités déclinées en termes de statut professionnel. Seules s'en dégagent les catégories « parents d'élèves », « antiracistes », « femmes » et « étrangers/travailleurs immigrés ». On en déduira que l'action protestataire fait essentiellement référence aux activités professionnelles. D'autre part, les catégories manifestantes couvrent à peu près l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE. A Nantes, par exemple, si l'on recherche à partir de la nomenclature en 42 postes quelles cases ne correspondent à aucune manifestation, de 1979 à 1989 on a la surprise de constater que sur les 42 postes, seuls manquent à l'appel les militaires (dont on se souviendra qu'ils n'ont pas le droit de manifester) et les personnels des services directs aux particuliers. Il est clair que cette nomenclature est loin d'être assez détaillée pour nous autoriser à affirmer que toutes les catégories de Français ont recours à la manifestation. On sait, par exemple, que les pilotes de ligne, les aiguilleurs du ciel, les professeurs d'université, les douaniers, les notaires, les sportifs professionnels — la liste n'est pas exhaustive — n'ont que très rarement recours à la manifestation de rue pour défendre leur statut professionnel (ce qui ne veut pas dire que ces mêmes personnes ne manifestent pas en tant que parents d'élèves ou

1. Les fonctionnaires chargés de rédiger la main courante remplissent les mentions « participants à la manifestation » et « groupes organisateurs » à partir du croisement de plusieurs types d'information : les banderoles déployées donnent l'indication des appartenances professionnelles et les tracts collectés sur le parcours permettent de connaître les revendications défendues et, liées à elles, la nature du groupe manifestant. Pour les petites manifestations, la simple prise de contact suffit, les fonctionnaires connaissant généralement les leaders de la manifestation.

que militants de telle ou telle cause). Mais ces exceptions demeurent suffisamment limitées pour qu'on puisse affirmer que l'on est désormais arrivé au bout d'un long processus de naturalisation de la manifestation de rue, même si certaines formes d'action demeurent fort peu employées par la plupart des groupes : l'occupation de locaux, l'occupation de la voie publique, et, surtout, la séquestration¹.

Les mains courantes nous indiquent encore que les groupes les plus manifestants des années 1980 sont, de loin, les ouvriers, suivis par la « communauté éducative » (enseignants, étudiants, lycéens) mobilisée sur des objectifs corporatifs, loin devant les autres catégories pour lesquelles le recours à la rue est relativement comparable. Ce constat, qui s'inscrit en faux contre les résultats obtenus dans les études par sondage du potentiel protestataire, vient confirmer l'idée selon laquelle la mesure des propensions à participer à la manifestation ne produit pas les mêmes résultats que celle de la participation effective. Cette dernière est la seule qui permette d'identifier les groupes protestataires à un moment donné ainsi que leurs motivations.

Si l'on s'intéresse plus précisément aux revendications et aux groupes organisateurs, on constate encore que contrairement à ce que suggèrent nombre d'études consacrées aux « nouveaux mouvements sociaux »², la période actuelle n'est pas marquée par un changement de nature de la participation politique directe, telle qu'elle se manifesterait à travers une modification de la nature des revendications exprimées (« matérialistes » ou « post-matérialistes ») et une profonde transformation de la sociologie des organisateurs (disparition des partis et des syndicats au profit d'associations ad hoc, multiplication des actions spontanées et incontrôlées). En effet, l'analyse de la nature des mots d'ordre portés par les manifestations actuelles³ montre que les revendications classiques demeurent largement dominantes avec, pour l'essentiel, l'emploi, le revenu et le niveau de vie, les problèmes liés à l'école. Enfin, et toujours selon les tenants d'une modification des modes d'engagement politique, la participation aux mouvements de protestation se caractériserait de plus en plus par une extrême fluidité, les individus s'engageant et se désengageant en fonction de l'évolution des contextes politiques. Il en résulterait un rejet marqué des systèmes généralement dominants de représentation des intérêts (corporatistes ou néo-corpora-

1. Nous ne voulons évidemment pas signifier que les manifestations se sont « naturalisées » selon un processus continu. Dans sa thèse déjà citée, Danielle Tartakowsky montre que la période 1918-1968 est à la fois marquée par une extension constante à de nouvelles catégories sociales de l'usage de la manifestation, mais que, dès le début de la période considérée, la plupart des groupes sociaux y recourent, avec seulement des propensions différentes. Pour une histoire cursive de la manifestation en France, cf. P. Favre, D. Tartakowsky, « Manifestation », dans J.-F. Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p. 618-622.

2. Par exemple, J.W. Duyvendak, *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, *op. cit.*

3. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les revendications exprimées dans l'action ne résument pas à elles seules l'ensemble des objectifs que se fixent les organisations (parfois nombreuses) et les participants. Les significations investies dans l'action revêtent des formes multiples qu'il serait impossible de faire figurer dans une série statistique et auxquelles on ne pourrait de toute manière accéder qu'au moyen d'une analyse approfondie, monographique, de chaque événement.

tistes), et un refus de laisser les partis ou les syndicats prendre les problèmes en charge. Pourtant, là encore, la réalité des manifestations françaises vient infirmer ces analyses, s'agissant du moins des organisations professionnelles¹. Plus des deux tiers des manifestations (hors Paris) sont organisées à l'appel des centrales ouvrières, ce qui laisse peu de doute sur la domination de la stratégie de la rue par les syndicats. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est donc pas possible d'affirmer que la manifestation a changé de morphologie. On aura trop vite inféré du déclin des effectifs syndicaux l'idée que ces organisations ne jouaient plus leur rôle « d'entrepreneurs de mouvement social ».

Enfin, l'étude de l'événement manifestant autorise pour la première fois l'analyse du recours différentiel des groupes sociaux à la violence. Or l'action violente, comme on l'a vu dans la première section de ce texte, est habituellement écartée des statistiques établies à partir des propensions, pour la simple raison que les indicateurs utilisés n'autorisent pas sa prise en compte². Le dépouillement des archives policières, et principalement celles des CRS, permet de dire quels sont les groupes qui usent le plus spécifiquement de cette forme d'action protestataire³. Il s'agit des catégories issues des couches anciennes du salariat, non spécifiquement urbaines, des professions indépendantes en déclin, suivies par les étudiants et les nationalistes corses et basques. A l'inverse, les employés du secteur public ont une pratique manifestante beaucoup plus pacifique que la moyenne. Il en va de même pour les manifestations sur des revendications de politique intérieure ou extérieure (sauf en présence du Front national) et les manifestations d'étrangers (sauf à Paris), ce qui confirme l'hypothèse classique selon laquelle une exclusion effective des positions dominantes, en termes ethniques, religieux ou linguistiques, se traduit généralement par des formes adoucies de protestation. On voit donc que la violence tient, certes, pour une part à la nature des revendications (beaucoup des manifestations violentes émanent de secteurs sinistrés de l'économie française), mais tout autant à la nature des groupes manifestants, à leur position sociale relative, à leur

1. Car il est exact que les grands partis politiques classiques — on pense surtout au PS et aux partis de droite — n'appellent plus isolément à manifester.

2. Notamment du fait de la faiblesse des sous-échantillons se déclarant prêt à recourir à l'action violente et que les enquêtes d'opinion s'accordent à évaluer à 1 % des personnes interrogées. Sur ce point, cf. M.K. Jennings, J. Van Deth (eds), *Continuities in Political Action: A Longitudinal Study of Political Orientations in Three Western Democracies*, Berlin, De Gruyter, 1990, p. 47-48 et 53, et M. Kaase, « Direct Political Participation in the EC Countries in the Late Eighties », dans P. Gundelach, K. Siune (eds), *From Voters to Participants. Essays in Honour of Ole Borre*, Politica, University of Aarhus, 1992, p. 77. L'enquête CEVIPOF/SOFRES 1988 donne le même chiffre de 1 % de l'échantillon — soit 42 personnes — se déclarant favorables à la violence. Les caractéristiques sociales de ces 42 personnes sont remarquables par le fait... qu'elles se distinguent peu de celles de l'échantillon tout entier, sinon que ces répondants tendent à être plus jeunes et plus à gauche que les autres (cf. P. Favre, O. Fillieule, « La manifestation comme indicateur de l'engagement politique », dans P. Perrineau (dir.), *L'engagement politique, déclin ou mutation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, p. 120).

3. La survenance de violences dans les manifestations n'est pas nécessairement un choix stratégique du groupe manifestant. Elle peut résulter des interactions spécifiques qui se nouent sur le terrain entre les acteurs, et donc échapper pour partie à une analyse en termes de variables morphologiques (pour de plus longs développements sur ce point, cf. O. Fillieule, *Stratégies de la rue*, *op. cit.*).

nombre, à leur répertoire d'action propre, à leur capacité à mobiliser au-delà de leurs militants.

Il reste, malgré le gain de connaissance dont nous avons fait ici état, que l'analyse longitudinale fondée sur le recensement des événements manifestants ne peut jamais répondre que partiellement à la question de l'identification des manifestants et de leurs motivations. L'abandon des indicateurs psychosociologiques a aussi un coût, l'individu manifestant disparaissant derrière l'identification de collectifs, ce qui interdit de véritablement savoir *pourquoi* les individus participent à une action collective. Autrement dit, si la méthode de l'analyse événementielle permet d'établir les premiers éléments d'une sociologie du manifestant, elle reste muette sur la question de savoir pourquoi tel ou tel se décide à manifester plutôt que tel autre. Le sondage *dans* la manifestation apparaît de ce point de vue comme un des moyens de répondre à cette question, en même temps qu'il permet d'affiner notre connaissance de la sociologie du manifestant. C'est à cette troisième direction de recherche et aux problèmes de méthode qu'elle pose que nous nous intéresserons maintenant.

LA QUÊTE DE NOUVELLES DONNÉES PAR LA TECHNIQUE DU SONDAGE EN COURS DE MANIFESTATION

La raison pour laquelle il est difficile de répondre à la question de savoir pourquoi les individus en viennent à participer à une action collective tient à la difficulté qu'il y a à relier l'existence d'une situation avec les dynamiques psychologiques par lesquelles les individus prennent la décision de travailler à y remédier. Autrement dit, répondre à cette question impose que l'on cherche à explorer le lien entre conditions structurelles, demandes articulées et participation personnelle, à partir de la distinction entre propension à participer et participation effective. Or notre hypothèse est qu'en interrogeant des manifestants, on se met en position de reconstruire ces itinéraires, en même temps que l'on se donne les moyens de déterminer mieux qu'avec les méthodes précédentes les traits socio-démographiques des populations qui manifestent. Nous verrons d'abord brièvement comment notre démarche s'est au départ appuyée sur les rares expérimentations tentées dans ce domaine avant d'en venir à l'exposé des nombreuses questions de méthode soulevées par ce nouvel instrument de mesure.

L'ENQUÊTE PAR SONDAGE DANS LES MANIFESTATIONS : LES PRÉCÉDENTS

L'utilisation des techniques de l'enquête par sondage dans les manifestations présente un caractère novateur. Il s'agit là en effet d'une des premières tentatives du genre. A notre connaissance, seulement trois autres expériences relevant de notre discipline ont été menées à leur terme à ce jour : la première, lors d'une manifestation antinucléaire à Washington, DC, le 6 mai 1979, la seconde, lors d'une manifestation dirigée contre M. Thatcher

à Sheffield en avril 1983 et la dernière, seul exemple de ce type en France en dehors du nôtre, lors de la manifestation pour la défense de l'école laïque le 16 janvier 1994. A cela, il faut ajouter les travaux conduits par Bert Klandermans et ses collaborateurs qui, sans vraiment se fonder sur des sondages dans les manifestations, reposent sur des problématiques et des méthodes connexes aux nôtres. Nous commencerons d'ailleurs par rendre compte de ces derniers.

A partir d'une distinction entre *mobilisation du consensus* et *mobilisation pour l'action*, B. Klandermans s'interroge sur les processus par lesquels les sympathisants d'une cause en viennent à participer effectivement à une action collective¹. Dans une étude publiée en 1987, B. Klandermans et D. Oegema appliquent cette interrogation à la forte mobilisation des Hollandais en faveur de la paix le 29 octobre 1983 à La Haye². Dans leur analyse de cette manifestation, les auteurs distinguent quatre étapes dans le travail de mobilisation. Dans un premier temps, le mouvement chiffre son *potentiel de mobilisation*, il évalue le nombre de ceux qui ont une attitude positive vis-à-vis du mouvement. Ce potentiel est le résultat de la mobilisation préalable du consensus. Dans un second temps, les organisations cherchent à mobiliser ce potentiel à travers des *réseaux de recrutement*. A ce stade, le travail de mobilisation consiste en des campagnes d'information, l'activation de réseaux d'interconnaissance et d'amitié par des relations de face-à-face et la formation de coalitions avec d'autres organisations, tant au niveau local que national. Parmi les cibles de la mobilisation, c'est-à-dire les personnes touchées par les réseaux de recrutement, la participation dépend alors de la *motivation à participer*, laquelle est traditionnellement fonction des coûts et des avantages perçus. Enfin, la participation effective dépend de l'étendue des *barrières à la participation*.

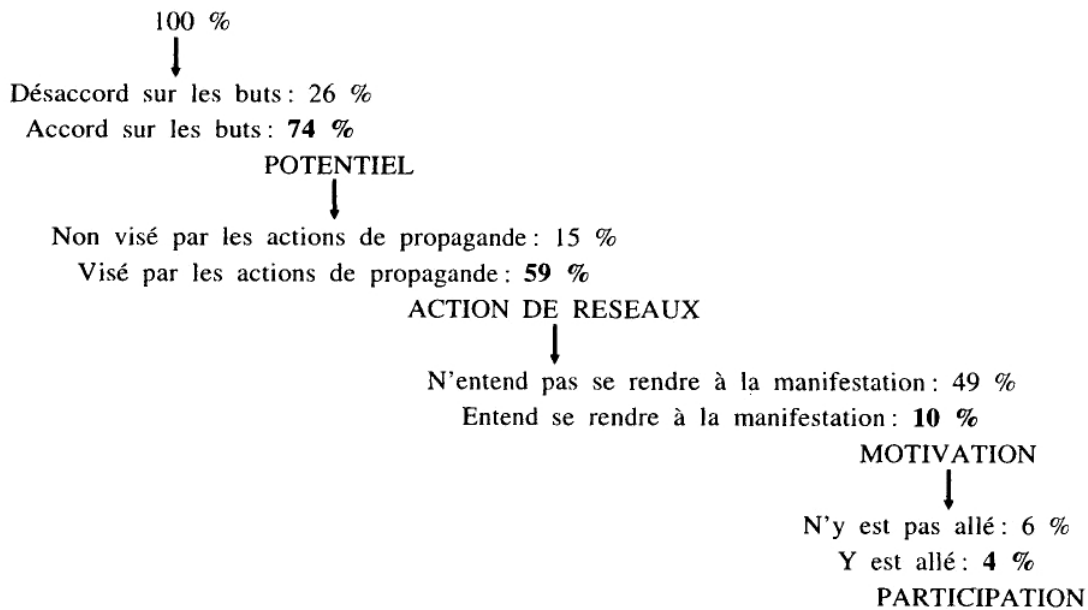
Dès l'annonce de la manifestation, les deux auteurs mettent en place une procédure d'enquête qui consiste à suivre le travail de mobilisation mené par les militants de la paix pour inciter la population d'une petite ville à se rendre à la manifestation. L'enquête dure de janvier à novembre et repose notamment sur une enquête par téléphone en deux temps. Trois jours avant la manifestation, 175 personnes sont interrogées sur leur opinion quant à la manifestation nationale, sur leurs intentions de s'y rendre ou non et sur leurs liens éventuels avec les organisations appelantes. 114 interviews sont ainsi recueillies. Dans un second temps, après la manifestation, les mêmes personnes sont à nouveau contactées et il leur est demandé si elles se sont effectivement rendues à la manifestation et, si non, pourquoi.

Le dépouillement des résultats permet de valider les hypothèses de départ : chaque stade de la mobilisation produit des défections. Dans le cas

1. B. Klandermans, «Mobilization and Participation: Social Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory», *American Sociological Review*, 49, 1984, p. 583-600. Cf. également pour une problématique semblable D. McAdam, «Recruitment to High Risk Activism: The Case of Freedom Summer», *American Journal of Sociology*, 92, 1986, p. 64-90, et D.G. Taylor, *Public Opinion and Collective Action. The Boston School Desegregation Conflict*, Chicago, The University of Chicago Press, 1986.

2. B. Klandermans, D. Oegema, «Political Networks, Innovations and Barriers. Steps toward Participation to Social Movements», *American Sociological Review*, 52, 1987, p. 519-531.

étudié, seulement un vingtième des personnes faisant partie du potentiel de mobilisation se mobilisent effectivement. Les défections à chaque stade se répartissent comme suit :



N = 114

Source : B. Klandermans et D. Oegema, 1987, p. 524.

Les travaux menés par B. Klandermans ont permis pour la première fois de connaître avec une certaine finesse les déterminants, au sein d'un groupe donné, du passage des intentions proclamées à la participation réelle. On notera toutefois que l'enquête ne permet pas de répondre également à toutes les questions qui nous retiennent. Si la méthode choisie fournit de solides éclaircissements sur le passage de la motivation à la participation effective, elle n'offre qu'indirectement des éléments de connaissance sur les populations effectivement manifestantes. En particulier, la deuxième enquête, administrée après la manifestation, repose sur des déclarations difficilement contrôlables et rien ne prouve que ceux qui déclarent avoir participé à la manifestation ne cherchent pas là, pour une part, à produire une réponse qui soit conforme à l'intention précédemment exprimée. De ce point de vue, le sondage réalisé au cours de la manifestation évite cet écueil que l'on rencontrait déjà dans les questions des enquêtes grenobloises portant sur les comportements manifestants passés¹.

Plus directement en rapport avec nos préoccupations de méthode, trois recherches ont été menées à partir de sondages dans les manifestations ces dernières années. L'expérience de 1983, menée aux États-Unis par A. Ladd, Th. Hood et K. Van Liere², se proposait de mesurer les décalages existant entre les thèmes défendus par les mouvements antinucléaires, tels qu'ils s'exprimaient alors à travers la littérature du mouvement et les discours des

1. S. Roché (dir.), *La manifestation et son public*, op. cit.

2. A. Ladd, Th. Hood, K. Van Liere, « Ideological Themes in the Antinuclear Movement: Consensus and Diversity », *Sociological Inquiry*, 53 (2-3), 1983, p. 252-272.

dirigeants, et les perceptions, les opinions émises par les participants à une manifestation nationale antinucléaire qui rassembla environ 100 000 personnes à Washington le 6 mai 1979. Cette première expérience a donc un objet beaucoup plus spécifique que celui que nous nous donnons. L'étude repose sur la distribution d'un questionnaire de 8 pages à 1 000 personnes pendant le déroulement du cortège, préalablement découpé en secteurs, à charge pour les personnes ainsi sélectionnées de remplir ultérieurement le document et de le renvoyer. Ce sondage repose donc sur la production *différée* d'une opinion par les personnes sollicitées et doit être exploité en tenant compte de cette particularité. D'autre part, comme toujours en l'espèce, le nombre des questionnaires retournés, et donc des opinions recueillies, est faible, 420 imprimés seulement ayant été renvoyés. La seconde enquête a été menée par David Waddington¹ à l'occasion de la visite officielle de M. Thatcher à Sheffield lors de la fête traditionnelle de la coutellerie en avril 1983. La présence du Premier ministre britannique donne lieu à une manifestation de protestation qui rassemble 4 à 5 000 participants. 300 questionnaires sont administrés par des étudiants. Le but de l'enquête est avant tout de connaître le profil sociodémographique des manifestants dans l'idée de contribuer à l'établissement d'un modèle prédictif des résultats d'une manifestation. Malheureusement, l'article fait silence sur la méthode employée et l'on ne peut juger de la représentativité de l'échantillon. On remarquera de surcroît que cette enquête, comme d'ailleurs la précédente, est faite par des enquêteurs étudiants non professionnels et garde donc, autant qu'on puisse en juger, un caractère artisanal, voire d'exercice pédagogique. Quant au troisième précédent que nous pouvons mentionner, l'enquête IFOP lors de la manifestation pour la défense de l'école laïque du 16 janvier 1994, elle n'a pas encore fait l'objet d'une publication scientifique².

L'ENQUÊTE PAR SONDAGE AUPRÈS DE MANIFESTANTS : PROPOSITIONS DE SOLUTIONS TECHNIQUES

Si un cheminement, somme toute logique, conduisait à songer à réaliser des sondages auprès des manifestants dans le cours même de la mobilisation, l'enquête par questionnaire dans un tel contexte se heurte à de fortes contraintes qui obligent à imaginer des solutions nouvelles aux problèmes classiques des sondages.

Il faut d'abord donner tout son poids au fait que les interviews se feront à l'occasion d'une action politique *expressive* à laquelle les participants donnent sens par leur manière d'être là et par ce qu'ils *font* : scander des slogans, déployer une banderole, lever le poing... Cette donnée a une cascade de conséquences qui sont d'ailleurs loin d'être toutes négatives pour l'enquête. En premier lieu, on ne peut détourner le manifestant de l'action qu'un court moment (en pratique quelques minutes, ainsi pour notre questionnaire, dont la passation ne demande pas plus de dix minutes). Les ques-

1. D. Waddington, *Flashpoints of Public Disorder*, Londres, Methuen, 1988.

2. On se reportera à la présentation de l'enquête, par Jean-Luc Parodi, et des résultats du sondage, par Éric Dupin, dans *Libération* du mardi 18 janvier 1994.

tions doivent être claires et particulièrement compréhensibles, car l'enquêteur et l'interviewé marchent côte à côte, souvent dans le bruit des slogans et des sonos. Les conditions d'administration sont même telles qu'il faut jouer autant sur la question posée que *lue* : il arrive souvent que l'interviewé lise le questionnaire que tient l'enquêteur et désigne du doigt sa réponse. Le manifestant est là pour manifester une opinion, il accueille donc volontiers celui qui se présente pour lui demander cette opinion. Nos enquêteurs ont eu en fait affaire à deux réactions relativement tranchées : une petite minorité a refusé l'interview au motif précisément qu'on ne remplit pas un questionnaire en manifestant, une forte majorité a accepté sans difficulté l'interview.

En second lieu, une manifestation est structurellement construite en trois temps — rassemblement préalable, cortège, dispersion¹ — et il importait de tenir compte et de tirer profit de cette tripartition. Nous l'avons fait en exploitant au maximum la phase de rassemblement, qui, souvent, s'étire dans le temps plus qu'il n'est prévu. Durant cette période, les manifestants attendent et sont d'autant plus disponibles que le temps de l'action proprement dite n'est pas encore venu. Nous avons toujours essayé d'obtenir la moitié de nos interviews dans cette phase². En revanche, nous avons renoncé à faire des interviews dans la phase de dispersion, d'abord parce que la plupart des manifestants quittent les lieux rapidement, ne serait-ce que pour laisser la place aux manifestants qui arrivent derrière eux, et ensuite parce que la dispersion est le moment où les incidents sont statistiquement plus fréquents. Il n'est plus question, ni pour les enquêteurs ni pour les manifestants, de s'attarder dix minutes devant un questionnaire !

Cette dernière notation doit être élargie : la passation du questionnaire est étroitement sous la dépendance de la nature de la manifestation. Et, en premier lieu, de son caractère pacifique : on ne fera pas d'interviews au milieu des charges des forces de l'ordre et des contre-offensives des manifestants... Mais d'autres caractéristiques influent fortement sur l'enquête : le nombre des manifestants d'abord. Les trois manifestations sur lesquelles nous avons travaillé étaient d'une ampleur respectable (de 5 000 à 10 000 manifestants) et offraient des conditions d'enquête optimales. Dans une manifestation beaucoup plus petite, les équipes d'enquêteurs deviendraient si visibles que leur présence prendrait un tout autre sens. Quant aux très grosses manifestations, une autre méthode s'impose. Le mot d'ordre

1. Il s'intercale souvent un temps supplémentaire avant la dispersion : le rassemblement final devant le lieu où se tient la « cible » de la manifestation, ministère, siège d'une entreprise, ambassade... Ce n'était le cas pour aucune des manifestations que nous avons retenues, mais l'existence d'un tel rassemblement final pourrait être exploitée lors d'un sondage en usant d'une procédure adaptée de celle que nous avons employée pour le rassemblement initial.

2. Cela nous a amenés à négliger le fait que la manifestation elle-même peut modifier l'opinion de ses participants. Il était tentant d'essayer de mesurer les effets de l'action collective en comparant l'opinion avant la manifestation et celle que l'on peut enregistrer pendant et après (par exemple, s'agissant de la perception de l'efficacité du mode d'action). Nous y avons renoncé notamment pour des raisons pratiques : il y faudrait une enquête beaucoup plus lourde que celle que nous pouvions mener afin d'avoir des échantillons suffisamment robustes. En réalité, c'est tout un protocole d'enquête adapté qu'il faudrait penser pour aborder ces aspects.

autour duquel s'est faite la mobilisation importe tout autant : si l'objet est très spécifique, ou s'il est dramatique, le questionnement général peut être inadapté, voire choquant dans certaines de ses formulations¹. Un dernier trait renforce cette nécessaire normalité des manifestations sur lesquelles peuvent porter des sondages : l'événement doit être annoncé à l'avance afin que l'enquête puisse être organisée concrètement². Échapperont donc à ce type d'investigation toutes les manifestations « spontanées » ou se déroulant dans un contexte de crise.

Enfin, il faut garder à l'esprit que le déroulement d'une manifestation reste toujours imprévisible, d'abord parce qu'elle est la résultante d'une multitude d'actions individuelles : de cette agrégation peuvent surgir des résultats voulus par personne. Agrégation, mais aussi interaction : entre les forces de l'ordre et les manifestants, entre groupes manifestants, entre les manifestants et des contre-manifestants. De surcroît, la manifestation se déroule dans un lieu public où beaucoup de choses peuvent survenir qui déjouent les plans des organisateurs... et des sondeurs ! Sur les trois manifestations où nos sondages ont été réalisés, deux ne se sont pas déroulées comme prévu. La première a connu un changement d'itinéraire car un incendie s'était déclaré dans un immeuble d'un boulevard que le cortège devait emprunter. Quant à la seconde manifestation, les organisateurs avaient prévu que les rassemblements préalables se feraient sur deux boulevards distincts où se réuniraient là les provinciaux et ici les Parisiens, et nos enquêteurs avaient été disposés en conséquence. Las ! Si les provinciaux étaient bien là, les Parisiens ne firent aucun cas des consignes des organisateurs et se rassemblèrent au point de départ du défilé. Il faut pouvoir disposer alors de solutions de rechange.

La nature même de la population, les manifestants, sur laquelle va porter le sondage interdit à l'évidence de recourir à la méthode des quotas, la plus habituelle pour la constitution d'un échantillon, puisque nul ne dispose de données préalables sur la composition sociale d'une manifestation. La méthode ne peut donc être que probabiliste, tout l'effort devant tendre à ce que chacun des participants à la manifestation étudiée ait une chance égale de faire partie de l'échantillon interrogé. La solution technique au problème n'est pas simple, dans la mesure où la distribution dans l'espace de la population d'où extraire un échantillon n'est elle-même pas aléatoire. Certains des manifestants d'abord se regroupent, ils défilent sous la banderole de leur syndicat, de leur association ou de leur région, selon un ordre plus ou moins déterminé par les organisateurs, alors que d'autres manifestants « nomadisent », passant d'un groupe à l'autre ou du corps du défilé à ses marges. Ensuite, la répartition dans la rue n'est pas régulière : la fluidité du cortège peut être différente d'un moment à l'autre (le passage dans une rue plus étroite provoque un bouchon) et d'une manifestation à l'autre, certaines

1. Nous en avons fait l'expérience dans une pré-enquête lors d'un rassemblement ayant pour objet l'affaire du sang contaminé.

2. Pour chacune des trois manifestations de cette étude, nous avons bénéficié au préalable de renseignements fournis par la préfecture de police de Paris sur le trajet et le nombre des manifestants attendus. Que les responsables de la Direction de la sécurité publique soient ici de nouveau remerciés de l'accueil réservé à nos demandes.

étant scindées en groupes bien distincts, d'autres plus continues, d'autres irrégulières.

Le fait que toute manifestation soit précédée d'une phase de rassemblement nous a conduits logiquement à appliquer deux techniques différentes selon que l'on considérait la phase préalable et le défilé lui-même.

La réalisation du sondage dans la phase de rassemblement ne pose guère de difficultés. Il y a généralement une heure fixée pour la manifestation, et tout aussi naturellement, les manifestants commencent à se présenter un peu plus tôt alors que le défilé s'ébranle le plus souvent avec une heure de décalage sur l'horaire prévu. Les enquêteurs disposent donc d'une période favorable, et d'autant plus que les manifestants sont particulièrement disponibles. Dans la perspective ouverte par certains travaux réalisés aux États-Unis dans les années 1970¹, la méthode retenue consiste en la division du lieu du rassemblement en zones, puis, à l'intérieur de ces zones, la fixation de règles imposant aux enquêteurs des modes aléatoires de déplacement et de choix des interviewés. En évitant tout « effet de grappe », environ cent questionnaires d'une durée approximative de dix minutes ont pu, lors de chacune des trois vagues d'enquête, être correctement remplis par la vingtaine d'enquêteurs de l'Institut Louis-Harris.

Tout change dans la phase suivante, lorsqu'il s'agit de faire des interviews durant la manifestation elle-même. Nous avons beaucoup tâtonné et il paraît instructif de décrire les trois méthodes que nous avons successivement expérimentées, la dernière étant la plus satisfaisante.

Le déplacement autonome des enquêteurs au sein du défilé

Selon cette technique, les enquêteurs se regroupent après la passation des questionnaires dans la phase de rassemblement, un peu en avant du point de départ du cortège. Lorsque celui-ci passe devant les enquêteurs, ils entrent dans la manifestation à intervalles réguliers selon une règle déterminée à l'avance (par exemple, un enquêteur tous les vingt rangs de manifestants). A partir de ce moment, l'enquêteur gère lui-même la passation des questionnaires : il détermine à quel manifestant il va s'adresser en respectant autant que possible les instructions reçues, qui visent à ce que son choix soit le plus aléatoire possible (par exemple, après une interview, l'enquêteur laisse passer quinze rangs et passe de la droite à la gauche de la chaussée). Lorsque l'enquêteur arrive en queue de cortège, il remonte vers la tête de la manifestation en procédant de la même façon.

Cette technique est la moins satisfaisante des trois que nous avons expérimentées, et d'ailleurs nous n'en avons usé que contraints par les circonstances. En effet, nous avons retenu cette technique en seconde ligne, pour le cas où une difficulté non prévue interdirait l'emploi de la méthode retenue en première ligne (qui sera exposée au paragraphe suivant). Or, précisément, lors de la manifestation du 5 février qui allait de la Bastille à la Gare de l'Est, un incendie dans un immeuble du boulevard Beaumarchais et un important déploiement de pompiers entraînèrent au dernier moment un

1. Cf., notamment, J. Seidler, K. Meyer, L. Mac Gillivray, « Collecting Data on Crowds and Rallies: a New Method of Stationary Sampling », *Social Forces*, 55 (2), décembre 1976.

changement d'itinéraire, les manifestants empruntant la rue du Chemin-Vert, le boulevard Richard-Lenoir et l'avenue de la République. Les enquêteurs, eux, étaient en cours de regroupement en aval de l'incendie ! Ils rejoignirent, en ordre dispersé, le cortège par des rues latérales et entrèrent de manière désordonnée dans la manifestation.

Les inconvénients de cette technique sont de deux ordres. D'une part, on ne maîtrise plus la représentativité de l'échantillon par rapport à la population de la manifestation. En premier lieu, par un effet purement mécanique, certaines rangées de manifestants pouvant avoir statistiquement plus de chances d'être sollicitées que d'autres¹. D'autre part, les enquêteurs peuvent ne jamais parvenir à la fin de la manifestation s'ils sont encore dans le corps du cortège lorsque le défilé parvient au lieu de dispersion où les interviews cessent d'être réalisables. Or la place des manifestants n'est pas aléatoire, que l'ordre soit politique, géographique ou conjoncturel, et ceux qui défilent en fin de cortège doivent tout autant être interviewés que ceux qui les précèdent. Enfin, l'autonomie de l'enquêteur dans le choix de l'interviewé, qui est de règle dans la méthode des quotas, pose ici un problème spécifique inattendu. L'un des premiers enseignements de nos enquêtes est que la plupart des enquêteurs maîtrisent mal leur rapport à cet événement collectif qu'est la manifestation. Les enquêteurs se laissent gagner par l'ambiance de la rue, jusqu'à devenir de quasi-manifestants, et perdent de la rigueur dans le choix du manifestant interrogé. Nous ne revenons pas ici aux thèses du siècle dernier sur la psychologie des foules et la suggestibilité des participants aux mouvements collectifs ! Mais il demeure qu'être au milieu de mille manifestants a des effets et que l'enquêteur sort de sa routine habituelle du tête à tête au domicile de l'interviewé ou du dialogue téléphonique.

Les interviewés désignés aux enquêteurs à partir de points fixes

Cette technique a été adoptée pour le second sondage effectué au cours du défilé du 12 mars 1995 à l'appel de la CGT. Les organisateurs ayant prévu deux défilés distincts, pour les Parisiens et pour les provinciaux, les enquêteurs ont été divisés en deux équipes qui se sont regroupées à un point médian des parcours prévus. Les chefs d'équipe (en pratique, l'un sur le trottoir de gauche et l'autre sur le trottoir de droite) désignent à l'enquêteur *le* manifestant qu'il doit interviewer, selon des règles préétablies de nombre de rangs et de places latérales dans le rang². Si le manifestant

1. Une illustration par l'absurde permet d'en prendre la mesure : si les manifestants adoptaient un ordre régulier, marchant à dix de front comme dans certaines manifestations du début du siècle, et que les enquêteurs entrent tous les dix rangs dans le défilé avec l'instruction de laisser passer dix nouveaux rangs avant l'interview suivante, deux des manifestants du rang 20 seraient interrogés, trois des dix manifestants du rang 30, etc., et jamais ceux des rangs intermédiaires. Au centième rang, il y aurait un enquêteur auprès de chacun des manifestants de la rangée ! La fluidité et l'irrégularité d'une manifestation interdisent évidemment que cela se passe ainsi, mais on peut se trouver dans des situations approchantes.

2. Les règles trop rigides n'ont d'ailleurs guère de sens face à un mouvement collectif qui est « chaotique », au sens de la dynamique des fluides, par nature. Il est irréaliste de fixer un nombre de « rangs » et un nombre de « pas » comme on le ferait s'il s'agissait d'une population figée sur place. Les nombres de rangs ne peuvent être qu'un

refuse de répondre, l'enquêteur demande à son voisin immédiat. Lorsque l'enquêteur, qui marche à côté du manifestant, a fini l'interview, il sort de la manifestation et la remonte pour rejoindre le chef d'équipe au point fixe. Celui-ci lui désigne alors un nouveau manifestant à interroger. Ainsi, *la manifestation tout entière passe devant le point fixe* et les interviews sont réalisées régulièrement du début à la fin.

Les avantages de cette technique sont importants. L'enquêteur n'ayant plus le libre choix de l'interviewé, l'aspect aléatoire est mieux contrôlé, d'autant que les chefs d'équipe sont préposés à cette seule tâche. Le retour régulier au point fixe donne d'ailleurs aux enquêteurs un plus grand recul par rapport à la manifestation et les réassure face au mouvement collectif. Enfin, à partir du moment où le point fixe peut être choisi à l'avance (par exemple, dans une portion de rue droite et large), les risques qu'un événement survienne, qui empêche les enquêteurs de retrouver le chef d'équipe, sont faibles.

En revanche, la méthode a deux inconvénients majeurs, qui nous ont fait y renoncer pour la troisième manifestation. Le flot des manifestants n'est pas continu : un temps, les rangs sont espacés et peu larges, un instant plus tard, un groupe compact surgit, les rangs se touchent et toute la largeur de la rue est occupée. Trois cents manifestants peuvent alors passer devant le point fixe en un instant et le chef d'équipe peut n'avoir alors à sa disposition qu'un seul enquêteur, voire aucun. De ce fait, un seul manifestant, ou aucun, de ce groupe compact figurera dans l'échantillon, alors pourtant que ce groupe a toute chance d'être spécifique (la mésaventure nous est arrivée le 12 mars, où un bloc serré d'une centaine de rangs est passé devant nous alors que tous les enquêteurs étaient échelonnés en aval dans la manifestation). Le second inconvénient est relatif au temps d'enquête disponible. La méthode réduit ce temps au minimum, qui est la durée de l'écoulement de la manifestation devant le point fixe. Un cortège de 5 000 personnes, qui va mettre deux heures pour aller du lieu de rassemblement au lieu de dispersion, ne passe devant le point fixe que durant 40 ou 45 minutes¹. Les enquêteurs, mettant une dizaine de minutes pour recueillir les réponses et devant revenir au point fixe, ne peuvent administrer que 4 ou 5 questionnaires. Les chefs d'équipe peuvent d'autant moins faire face aux « effets d'accordéon » de la manifestation que, devant le peu de temps dont ils disposent, ils ne gardent évidemment pas d'enquêteurs en réserve.

Les interviewés désignés aux enquêteurs à partir de points mobiles

Cette technique, employée lors de la dernière de nos enquêtes, semble la meilleure, mais elle suppose des équipes d'enquêteurs déjà entraînés à la passation d'un questionnaire dans un contexte si spécifique. Les enquêteurs

ordre de grandeur, et cela paraît sans conséquences, dans la mesure où le mouvement même de la foule crée de l'aléatoire ; sur cinquante mètres, un rang de trente manifestants peut se scinder en trois, et le mouvement brownien du défilé ne s'arrêtera pas.

1. Si ce point échappe au lecteur sur cet exemple, qu'il se place dans la situation où le parcours est beaucoup plus long et ceux qui défilent beaucoup plus véloces : celui qui assiste d'un point fixe au passage du peloton du Tour de France le voit passer devant lui en quelques secondes alors que le peloton met plusieurs heures pour aller du départ à l'arrivée...

sont répartis en deux groupes. Lorsque le cortège s'ébranle, les enquêteurs du premier groupe entrent dans la manifestation à mesure qu'elle passe devant eux, les chefs d'équipe *marchant* au même rythme que le cortège à hauteur du dernier enquêteur, celui qui est donc situé le plus en amont. Lorsqu'un enquêteur a achevé son interview, il sort de la manifestation, la remonte jusqu'à retrouver son chef d'équipe qui laisse alors passer le nombre de rangs prévu et lui désigne un nouveau manifestant à interviewer, et ainsi de suite. Le chef d'équipe progresse donc dans le même sens que la manifestation, *mais moins vite qu'elle* puisqu'à chaque fois qu'un enquêteur le rejoint, il laisse la manifestation le dépasser¹.

L'autre équipe fait le chemin inverse. Tant que le cortège n'a pas quitté le lieu du rassemblement, les enquêteurs continuent leurs interviews auprès des personnes qui attendent le départ. Ensuite, les chefs d'équipe dépassent la manifestation à partir de ses derniers rangs en plaçant un enquêteur tous les *n* rangs, puis ils marchent à la vitesse de la manifestation en restant à la hauteur de l'enquêteur le plus en aval. Lorsque le premier enquêteur a terminé l'interview, il «descend» la manifestation pour retrouver le chef d'équipe, et tous les deux dépassent le point du cortège où se tenait le chef d'équipe de *n* rangs afin qu'un nouvel interviewé soit désigné à l'enquêteur. Il y a donc une «équipe descendante» (vers l'aval) et une «équipe montante» (vers l'amont) qui se croisent en cours d'enquête.

Les avantages de cette méthode sont décisifs. D'une part, le temps de l'enquête se trouve fortement accru par rapport à la méthode du point fixe puisque, pour l'équipe montante, il n'est plus celui du passage du cortège devant le point fixe, mais le temps, normalement trois ou quatre fois plus long, qui sépare le moment du départ de la tête du cortège et celui de l'arrivée de la fin du cortège au point de dispersion (même si, en pratique, ce temps est un peu amputé; il est, en revanche, plus court pour l'équipe descendante, qui dispose de plus de temps dans la phase de rassemblement). Ensuite, le fait qu'il y ait progression des chefs d'équipe le long du cortège permet l'adaptation aux différences de densité de la manifestation: il suffit d'envoyer davantage d'enquêteurs là où les manifestants sont en rangs compacts. La représentativité de l'échantillon sera *considérablement* améliorée. Enfin, l'existence d'une équipe montante et d'une équipe descendante assure que les changements dans l'écoulement des flux de manifestants s'annulent, tout cortège évoluant au cours de l'action (ne serait-ce qu'en raison des variations de la largeur des voies sur le parcours). Les seules difficultés de la méthode sont d'ailleurs liées à la longueur de la manifestation et à son parcours. Pour que l'échantillon soit représentatif, il faut que chaque manifestant ait la même probabilité d'être interviewé que tous les autres, et il faudrait donc en toute logique que les deux équipes cessent les interviews au moment de leur jonction, lorsque l'équipe qui régresse vers l'amont croise l'équipe qui descend vers l'aval. Si l'on continue au-delà, il faut pouvoir être assuré que chaque équipe atteindra la tête (pour l'équipe

1. Nous aurions voulu proposer au lecteur un schéma lui permettant de se représenter les parcours relatifs des manifestants, des enquêteurs et du chef d'équipe. Mais tous les déplacements étant simultanés, il ne semble pas y avoir de figuration simple des positions respectives des uns et des autres dans le temps, sauf à faire appel au dessin animé...

«montante») et la queue (pour l'équipe «descendante») du cortège, sinon, certains manifestants auraient deux fois plus de chances d'être interrogés que d'autres. Les responsables de l'enquête doivent donc maîtriser approximativement la longueur du défilé dans la rue. Ensuite, la technique repose sur le fait que les enquêteurs retrouveront toujours le chef d'équipe. Nous n'avons pas eu de difficultés sur ce plan, sauf pour une équipe à l'extrême fin du défilé, où, en raison de travaux, la manifestation envahit les trottoirs: chefs d'équipes et enquêteurs se sont alors perdus... Une fois encore, la réussite de l'entreprise est étroitement liée à l'événement: que la manifestation soit plus ample et moins disciplinée, et la méthode peut se révéler inapplicable (sauf à se munir de moyens de communication mobiles entre chefs d'équipe et enquêteurs).

Une technique se juge sur ses résultats, car à quoi bon inventer un nouvel outil s'il ne permet pas d'accéder à des territoires non encore inventoriés, s'il ne produit pas des données auparavant hors de portée? Ce premier article avait un triple objet. Il s'agissait de restituer la logique scientifique qui conduit à appliquer à un phénomène par nature collectif (ou du moins plus collectif que d'autres...), la manifestation de rue, une technique d'enquête par construction individualisante: le sondage d'opinion; de montrer quelles données neuves on pouvait en attendre sur le manifestant, cet inconnu; d'exposer les solutions techniques auxquelles nous nous sommes arrêtés pour réaliser des sondages dans trois manifestations. Mais cette présentation ne saurait à elle seule entraîner l'adhésion. Il reste à montrer que la technique nouvelle permet d'obtenir des résultats significatifs qui enrichissent notre connaissance des fondements et des mécanismes de l'action collective. Ce seront la matière et l'objectif d'un second article.

Pierre Favre est professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris, Directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques. Il est l'auteur de *Naissances de la science politique en France*, Paris, Fayard, 1989. Il a dirigé *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990 et *Sida et politique. Les premiers affrontements*, Paris, L'Harmattan, 1992. Il a publié récemment «La foule de Raymond Mason», *L'image*, 1, novembre 1995; «Retour à la question de l'objet, ou faut-il disqualifier la notion de discipline?», *Politix*, 29, 1995 et «La science politique française, une science à l'écart du monde?», *Cahiers français*, 276, mai-juin 1996. Ses thèmes de recherche portent actuellement sur les manifestations de rue, les dimensions symboliques du politique, les iconographies du politique et sur l'épistémologie et la pédagogie de la science politique (Institut d'études politiques, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07).

Olivier Fillieule est docteur en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris, où il est chargé de cours. Il est l'auteur (avec C. Péchu) de *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993 et de *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po (à paraître en 1997). Il a dirigé *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective en France*, Paris, L'Harmattan, 1993. Il publiera prochainement (avec F. Jobard) «The Maintenance of Order in France. Towards a Model of Protest Policing», dans D. della Porta, H. Reiter (eds), *The Policing of Mass Demonstrations in Contemporary Democracies*, Minneapolis, University of Minnesota Press (à paraître). Ses thèmes de recherche portent actuellement sur l'institutionnalisation du maintien de l'ordre en Europe, sur les nouvelles formes de militantisme et sur les manifestations à Paris depuis 1968 (Institut d'études politiques, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07).

Nonna Mayer est directeur de recherche CNRS au Centre d'étude de la vie politique française de la Fondation nationale des sciences politiques. Elle a publié (avec P. Perrineau) *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992 (coll. «Cursus»); elle a dirigé (avec D. Boy) *The French Voter Decides*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1993 et (avec P. Perrineau) *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 (2^e éd.). Elle a publié récemment «La fierté d'être français, de l'indépendance algérienne à Maastricht», *L'Année sociologique*, 46 (1), 1996; «Les modèles d'analyse des comportements électoraux», *Cahiers français*, 276, mai-juin 1996 et «Is France racist?», *Contemporary European History*, 5 (1), 1996. Ses thèmes de recherche portent actuellement sur les comportements électoraux, notamment le vote Le Pen, sur le racisme et l'antisémitisme et sur les mobilisations contre l'extrême droite (CEVIPOF, Maison des sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Si les formes et les ressorts de l'action collective commencent à être mieux connus, les individus qui manifestent — acteurs des démonstrations de rue — n'ont guère fait l'objet d'études centrées sur les modalités du passage à l'acte. Depuis Barnes et Kaase, il existe de solides études par sondage de la propension des individus à manifester, mais ces études renseignent sur les représentations, et notamment sur la perception de la légitimité de l'action collective, et sur les dispositions à agir, et non sur les comportements effectifs. La plupart des travaux classiques sur la manifestation prennent comme unité d'analyse ces événements que sont les manifestations et constituent des corpus plus ou moins étendus mais toujours riches en informations. Mais d'une part, les conclusions qui s'en dégagent sont le plus souvent non compatibles avec celles issues des études sur la propension à manifester. D'autre part, ces travaux n'aident guère à élucider les mécanismes de la participation des individus à l'action. La solution proposée pour mettre fin à cette étrange lacune de la sociologie des mobilisations est le recours au sondage effectué pendant les manifestations. Mais cette méthode, qui n'a que de rares précédents, soulève des difficultés techniques spécifiques. Trois sondages dans des manifestations effectués à Paris entre février et mai 1994 ont permis d'apporter à ces difficultés des solutions qui font l'objet d'un exposé détaillé. L'apparence antinomie entre cette méthode par construction individualisante qu'est le sondage d'opinion et l'objet par nature collectif (la manifestation de rue) auquel on l'applique ne doit donc plus être considérée comme un obstacle.

THE END OF A STRANGE GAP IN THE SOCIOLOGY OF MOBILIZATIONS. THE SAMPLE SURVEY ANALYSIS OF DEMONSTRATORS : THEORETICAL BASES AND TECHNICAL SOLUTIONS

While the forms and springs of collective action are beginning to be better known, the individuals who demonstrate — the actors in street demonstrations — have not been subjected to studies centered on the modes of the move to action. Since Barnes and Kaase, we have serious survey studies of the propensity of individuals to demonstrate, but they provide data about representations, and in particular on the perception of the legitimacy of collective action and on the willingness to act, not on actual behavior. Most classic works on demonstrations take these as the units of analysis and build up more or less extensive data sets, always rich in information. But on the one hand, their conclusions are often incompatible with those of studies on the propensity to demonstrate. On the other hand, such research does not contribute much to elucidating the mechanisms of individual participation in demonstrations. The solution suggested in order to remedy this strange gap in the sociology of mobilizations is to take sample surveys during demonstrations. Rarely used, this procedure raises specific technical difficulties. Three polls taken during demonstrations in Paris between February and May 1994 provide solutions to these problems, which are here discussed at length. The apparent antinomy between a method of individualizing construction — the opinion poll — and an object of a collective nature — the street demonstration — to which it is applied must therefore no longer be considered an obstacle.